

LISTE DES SIÈGES SOCIAUX ANTÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ
(article R. 123-110 du Code de commerce)

Le soussigné Monsieur Jérôme TOQUEBOEUF, demurant 34 Grande Rue - 03160 SAINT PLAISIR,

Agissant en qualité de gérant de la société ALGOA, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 509 458 956 RCS ANNECY,

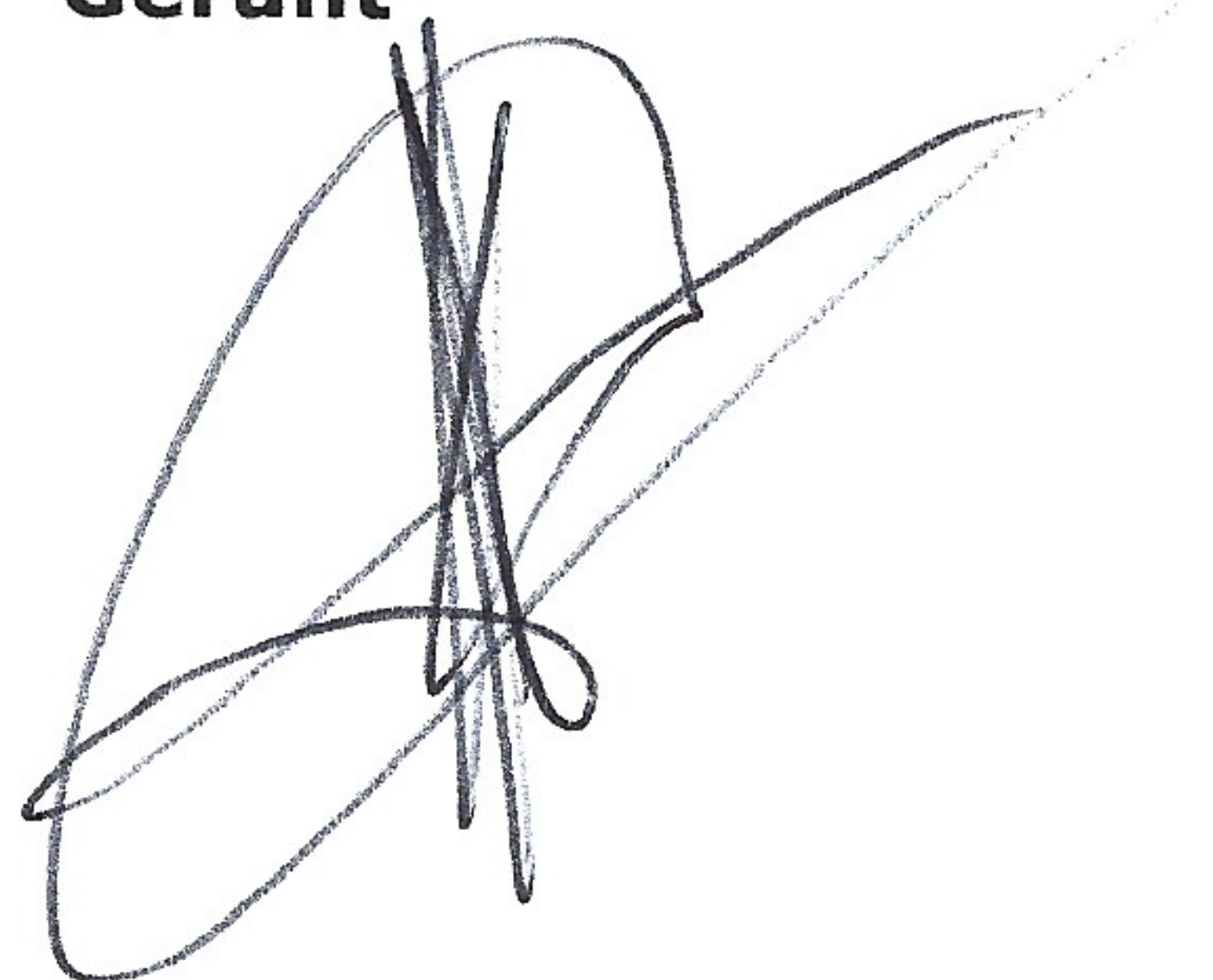
Déclare et atteste que les sièges sociaux antérieurs de la société ALGOA ainsi que les greffes où sont classés les actes constitutifs et modificatifs antérieurs au transfert du siège sont les suivants :

- à la constitution de la société le siège social était fixé au 43 Avenue de Verdun à ANNEMASSE (74100), dans le ressort du Greffe du Tribunal de Commerce de THONON-LES-BAINS
- à compter du 30 juillet 2010 le siège social de la société a été transféré au 183 Route du Cret Morand Mounet à SAINT JEOIRE (74490), dans le ressort du Greffe du Tribunal de Commerce d'ANNECY

A compter du 21 mai 2024, le siège de la société est fixé au 399 Avenue Victor Hugo, 74800 LA ROCHE-SUR-FORON dans le ressort du Greffe du Tribunal de Commerce d'ANNECY.

Fait en deux exemplaires
A ST JEOIRE EN FAUCIGNY
Le 2 mai 2024

Monsieur Jérôme TOQUEBOEUF
Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'T' intertwined, with a horizontal stroke across the middle.